

**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU
PROVENCAL**

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Fax : 04 91 91 96 89

Email : ffjp.siege@petanque.fr



COMITE

DIRECTEUR

Réunions des 21 et 22 septembre 2013

(Ces réunions se sont tenues à Marseille au siège de la Fédération le vendredi 20 septembre de 14h30 à 19h00 et le samedi 21 de 08h30 à 19h00).

Etaient présents : M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P
MM.**CANTARELLI, CARBONNIER, CHARPENTIER, CHEVALIER, COSTE, DELCHET, DESBOIS, DESMULIE, DUBOIS, GARRIGUE, Mmes PERONNET et PAUGAM, MM. IANNARELLI, POGGI, READ, RIZZO, ROUGIER, SCHMITT, STIRMEL et Mme TROUBAT.**

Y participaient : Mme **MAILLET**, Conseillère Technique Nationale
M. **GRANDE**, Directeur Administratif
M. **PERONNET**, Directeur Technique National
M. **BRUAND**, Représentant le Conseil des Ligues pour le chapitre

Catégorisation.

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Septembre, c'est la rentrée pour ceux qui ont pris des congés. Pour ceux, comme nous, qui sommes restés dans le « dur », nous n'avons pas l'impression d'être sortis, donc encore moins de rentrer, simplement l'impression de continuer.

Je ne vais pas être long dans ce propos d'ouverture, quoique, car le travail de ce long week-end est dense et va demander de la précision et de la discipline entre nous afin de mener à bien l'ordre du jour et les objectifs que nous nous sommes fixés.

Pour certains, nous sommes là depuis mercredi car les réunions de Commissions ont été nombreuses et fournies, je pense notamment à la discipline nationale, au pôle sportif, à la communication mais aussi à tous les autres domaines. Nous sommes en début de mandat, avec quasiment déjà, une année de passée. C'est pourquoi les Commissions sont en plein rendement car nous voulons tenir nos engagements. Ensuite, il faudra revenir à des réunions moins longues car maintenant que nous sommes débarrassés de la maladie provoquée par un magazine, il ne faudrait pas que nous soyons touchés par la maladie dite « réunionite » qui peut provoquer les mêmes effets financiers.

Les Présidentes et Présidents de Ligue se sont réunis à Sassenage le 22 juin dernier, juste avant les vacances. Ils ont listé, suite à une enquête interne les causes, les raisons de la baisse des effectifs : une longue liste de causes déjà répétées depuis au moins 10 ans. Ils ont listé ensuite les solutions : une longue liste connue depuis au moins 10 ans. Ensuite, ils ont confirmé nos certitudes que les Championnats par clubs étaient une chose excellente et peut-être salvatrice. Ah bon ! Toutefois, il fallait l'écrire vous me direz.

Ils ont confirmé que la création, dès 2014, d'un championnat féminin tête à tête était une excellente initiative sportive. Ils ont débattu sur les Championnats de France seniors triplettes et promotion avec comme conclusion que cela dépendrait de la décision fédérale sur la catégorisation, ah bon !

Ils ont donné leur vision du problème de la catégorisation avec un bon axe de réflexion.

Par contre, ils n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur l'harmonisation du calendrier des Championnats de Ligue triplettes car trop de particularités et de contraintes régionales. Pourtant, j'ai cru lire plus avant qu'ils souhaitaient plus d'harmonisation ? Cette question de l'harmonisation des dates est le premier sujet qu'ils devaient traiter, les joueurs la demandent, je suis déçu.

Les Championnats de France se sont bien déroulés avec partout un beau succès populaire et sportif. Les organisateurs sont à féliciter et aujourd'hui beaucoup de Mairies, de collectivités s'aperçoivent de l'importance que peut revêtir l'organisation d'un championnat à commencer par les retombées commerciales. Certains Maires comme ceux, par exemple, de Beaucaire ou de Castelnaudary souhaitent que nous revenions tous les ans.

Je veux remercier et féliciter les organisateurs et bénévoles du C.D. 82 et leur président Laurent ROUGIER pour l'accueil réservé aux diverses nations lors des Championnats du Monde Jeunes et une organisation sans faille.

Vous avez participé à la renommée de nos sports, je vous fais confiance toute entière pour les Championnats du Monde Féminins dans quelques jours toujours dans la cité d'Ingres. Il faut dire que Laurent a plus de problèmes à régler le protocole politique que celui purement technique pétanque.

Les Internationaux, nationaux, supra-nationaux se sont en général et globalement bien déroulés avec des succès de participation différents. Quelques ombres au tableau avec les velléités de certains refusant de jouer devant la télévision ou refusant ceci ou cela et surtout faisant fi des organisateurs. C'est pourquoi, j'ai soumis à la commission compétition des règles que je souhaite voir préciser sur nos règlements de par le fait de la promotion de nos sports et du fait que refuser l'exposition médiatique pour de sombres raisons personnelles entachent celle-ci. C'est aussi pourquoi, je souhaite que nous mettions en place dès 2014 un classement individuel des joueurs (style ATP tennis) qui appartienne à la Fédération et à personne d'autre et que nous ne reconnaissons que celui-là pour l'organisation de toute compétition, exemple Masters de Pétanque.

Nous devons donner le cadre de ce classement c'est tout.

Côté nombre de licenciés, le ciel continue de s'assombrir avec une perte envisagée de 1,7 à 2 % en 2013. Ceci est paradoxal, quand on voit que les éliminatoires et les championnats départementaux n'ont jamais eu autant de succès et de participants. Ce sont les licenciés périphériques qui manquent à l'appel, ceux qui prenaient la licence souvent pour faire plaisir ou pour jouer de façon très épisodique. Le climat social n'est pas non plus favorable au développement.

La finale des Masters de Pétanque sur la place du Palais princier à Monaco et la présence de son Altesse Sérénissime Albert II avec son épouse a été un sommet de la promotion de nos sports. Le savoir-faire de la Société Quarterback en matière organisationnelle et télévisuelle a encore bien fonctionné. En effet, le score « *médiamétrie* » a été excellent sur France Télévision le dimanche après-midi ainsi qu'en direct toute la journée du vendredi sur *Sport+* en présence de son directeur M. François ROUX. Nous n'avons jamais entendu autant parler de pétanque à la télévision. Ceci terminait l'été en beauté.

Cet été ne nous a pas épargné et doit nous faire relativiser nos échanges et nos positions. En effet, quelques jours après le national de St Bonnet le Château, Christian ROUX, membre actif du Club de St Bonnet le Château, mari de Michèle ROUX, ancienne présidente du CD 42, nous quittait. St Bonnet n'était pas épargné puisque, au début de l'été, Pierre SOUVIGNET, PDG d'OBUT, avait la douleur de perdre sa fille. Jean DUPUY, Président de la Commission de Discipline de la Ligue d'Aquitaine et Président du Club de Margaux en Gironde, était victime d'un arrêt cardiaque. Marcel GUERRIER, ancien président, jusqu'en 2012 du Comité de l'Ain et vice-président de la Ligue Rhône Alpes disparaissait suite à une longue maladie. La semaine dernière, Philippe GAFFET, Président du Comité de Paris, Vice-président de la Ligue Ile de France, dirigeant atypique et surtout visionnaire et à la notion d'amitié hyper développée, nous quittait sans prévenir. Jeudi dernier le trésorier de la Ligue de Nouvelle-Calédonie, WAHEO WAHEO était emporté par toujours la même maladie, il était un homme à la gentillesse incommensurable, discret et très efficace, un copain comme on aime en avoir. D'autres personnages de notre famille nous ont quittés sans que nous soyons mis au courant. Tous étaient trop jeunes pour partir, ils laissent des vides énormes et entrent dans l'histoire de notre mouvement car ils ont tous œuvré à la renommée et au développement de nos sports offrant beaucoup de leur temps familial qui doit aujourd'hui manquer à leurs proches respectifs.

Dans ce monde incertain et quelque peu chaotique, il nous arrive aussi de bonnes nouvelles.

L'état de santé de Jean-Pierre IANNARELLI que vous voyez en amélioration et que nous avons retrouvé avec un bonheur sans borne lors des championnats du monde jeunes à Montauban. La naissance de Maxime SEGUIN, fils de Rémy de la SAOS et faisant du « grand POGGI » un grand-père gâteau. L'annonce de l'arrivée du deuxième bébé chez Séverine MAILLET qui aura deux effets, remplir de joie sa famille et donner plus de travail à Jean-Yves. Que du bonheur je vous dis.

Daniel MIARD, le Président de la Ligue de Basse Normandie est absent ce week-end et pour cause sa fille vient de le faire Papy pour la 2^e fois d'un magnifique petit garçon.

Un bonheur aussi, la certitude de garder Jean-Pierre DARREOUS, un an de plus pour conduire le nouveau car-podium fédéral.

Voilà en quelques mots le résumé certes rapide et non-exhaustif de notre été depuis notre dernière réunion de juin. Vous avez toutes et tous travaillé dans vos secteurs respectifs et nous allons passer en détail les comptes rendus de tous ces travaux et en fonction de ceux-ci prendre la direction que notre âme et notre conscience nous dicteront pour le meilleur de nos sports.

Au travail.

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER COMITE DIRECTEUR

En l'absence de précisions et modifications, le compte rendu de la réunion du Comité Directeur de juin est approuvé à l'unanimité.

III. FINANCES

La trésorerie fédérale est en bonne santé suite au paiement des acomptes sur licences et des mutations demandé auprès des Comités de Métropole et des Dom/Tom en février 2013.

En septembre nous venons de payer la dernière échéance du crédit-bail chez la Société ADITIA pour le démarrage de la licence carte à puce conclu et signé en 2008 pour 1,387 million d'emprunts). Il reste à payer le rachat du matériel pour 10 240.03 € prévu pour la fin du contrat, en décembre 2013.

Nous remercions la Banque Populaire des Alpes de Grenoble pour son soutien depuis de nombreuses années et notamment sur les 5 dernières qui furent les plus difficiles.

Il a été rappelé le tarif des licences pour 2013 :

Licences senior 7,70 € ; Licences Vétéran 7,70 € ; Licences Junior 7,70 € ;

Licences Cadet 3,20 € ; Licences Minime 3,20 € ; Licences Benjamin 3,20 €

Tous les duplicatas et corrections d'erreur (dans toutes les catégories) : 5,70 €

Licences temporaires 10,00 €

Mutations externes 20,00 € ; Mutations internes 10,00 €

Protection juridique 0,05 €

Affiliation clubs 10,00 € ; Affiliation Comités 50,00 €

Un fichier précisant ces informations est joint à ce compte rendu.

Rappel concernant les notes de frais: Outre le fait que les justificatifs doivent être obligatoirement joints, les remboursements kilométriques à 0.30 € sont soumis à un forfait maximum est de 400€ sauf en cas de covoiturage (qui doit être précisé sur la note de frais).

Collecte des adresses mails de tous les licenciés :

Afin de faciliter la signature de partenariat et de faciliter la communication interne, le Comité Directeur souhaite qu'à la prise de licence ou au renouvellement, chaque joueur renseigne son adresse mail sur la fiche dédiée.

Il a donc été décidé : Si le comité communique les adresses mail d'au moins 60 % de son effectif global, **la gratuité des licences Cadets, Minimes et Benjamins sera accordée l'année en cours (2014).**

Les adresses devront être valides. Elles pourront être collectées par le biais des bordereaux de prise de licences qui seront, comme chaque année, envoyés en nombre dans chaque Comité par l'assureur fédéral.

Le Groupe de Travail du CNC a proposé un rattrapage pour les clubs qui ont participé dès l'année de la mise en place du CNC. Il s'agissait d'un engagement prévu mais qui n'avait pas été réalisé faute de moyens financiers.

Celui-ci sera globalement de 30 000€ maximum et sera pris sur le budget 2013 en fonction du résultat comptable.

Les fiches financières 2013 seront établies début octobre, l'arrêt du comptage des licenciés se fera le 2 octobre au matin.

IV. CHAMPIONNATS DE FRANCE :

A. 2013

1. Caen (14) :

Le Comité doit être félicité suite aux difficultés qu'il a rencontrées après l'effondrement du toit de l'enceinte prévue initialement.

Terrains très sélectifs et de belles parties. A regretter un éloignement entre le car podium et les jeux.

2. Vauvert (30) :

Repas corrects, jeux très bien tracés et présence de tribunes fixes.

A noter la réactivité des services municipaux et des bénévoles, surtout en raison du vent important.

3. Sassenage (38) :

Très beau Championnat de France. Contrôles antidopage négatifs. Félicitations appuyées à toute l'équipe d'organisation.

4. Béziers (34) :

Le résultat du contrôle de boules effectué en raison d'anomalies constatées sur le terrain a été donné.

Les boules de marque KTK ont été conservées afin de procéder à des contrôles plus précis. Après radiographies et contrôles de dureté effectués, il s'avère que ces premières boules KTK ont été fabriquées en Thaïlande avec un acier de qualité médiocre. La F.I.P.J.P. va étudier un nouveau cahier des charges pour l'agrément des boules. KTK va offrir un nouveau jeu de boules au joueur concerné.

Contrôles antidopage négatifs.

A noter un problème de restauration où de nombreuses délégations n'ont pas pu avoir accès en raison des deux sites.

L'incident mettant en cause un spectateur a été jugé par la Commission Fédérale de discipline.

L'hébergement a connu également quelques problèmes. En effet, certains arbitres étaient logés dans un hôtel où les chambres n'étaient pas nettoyées et/ou les chambres avaient été louées à des personnes différentes.

Ainsi, les factures des chambres des arbitres désignés par la F.F.P.J.P. seront déduites de la subvention fédérale.

La Sous-commission d'arbitrage Nationale a été saisie suite au départ d'un arbitre national.

5. Trignac (44) :

Organisation de grande qualité.

A noter que les contrôles anti-dopage effectués se sont tous révélés négatifs.

6. Nevers (58) : Très bon Championnats

Les nouvelles dispositions mises en place pour ces Championnats de France jeunes ont été un succès. Protocole à améliorer.

7. Beaucaire (30) :

Bon Championnat malgré le fait que pour la Pétanque, les jeux n'étaient pas assez sélectifs.

A noter un problème avec le Président du club local. Un courrier sera adressé au Maire de la commune.

8. Castelnaudary (11) :

Les jeux étaient situés sur deux sites, un site le samedi et un site différent pour le dimanche. Terrains de qualité et bonne organisation avec un bon appui du club, du Maire et de la municipalité.

B. Années suivantes :

RAPPEL : A défaut de réception des dossiers de candidature des organisateurs de 2014, les Championnats peuvent donc être attribués à un autre candidat.

2014:

Doublette Féminin	7 et 8 juin	Gruissan (11)	
Individuel Seniors	7 et 8 juin	Gruissan (11)	
Triplette Jeu Provençal	13 au 15 juin	Canéjan (33)	Pas de dossier
Doublette Masculin	21 et 22 juin	Saint Avold (57)	
Individuel Féminin	21 et 22 juin	Saint Avold (57)	
Triplette Masculin et Promotion	28 et 29 juin	Brive (19)	
Doublette Mixte	12 et 13 juillet	Colomiers (31)	
Doublette Jeu Provençal	22 au 24 août	Caveirac (30)	Pas de dossier
Triplette Jeunes	23 et 24 août	Soustons (40) en attente de confirmation du Comité	
Triplette Féminin	6 et 7 septembre	Laval (53)	
Triplette Vétérans	13 et 14 septembre	Mende (48)	Pas de dossier

Rappel :

Triplette Masculin et Promotion 2014 : respectivement à 192 et 64 équipes.

Individuel Féminin : à 128.

2015 :

Doublette Féminin	6 et 7 juin	Troyes (10)	Pas de dossier
Individuel Seniors	6 et 7 juin	Troyes (10)	Pas de dossier
Triplette Jeu Provençal	12 au 14 juin	Pertuis (84)	
Doublette Masculin	20 et 21 juin	St Pierre les Elbeuf (76)	
		Pas de dossier	
Triplette Masculin	27 et 28 juin	Narbonne (11)	Pas de dossier
Doublette Mixte	11 et 12 juillet	Rennes (35)	Pas de dossier
Doublette Jeu Provençal	28 au 30 août	Montauban (82)	Pas de dossier
Triplette Jeunes	22 et 23 août	Beaucaire (30)	
Triplette Féminin	29 et 30 août	Montauban (82)	Pas de dossier
Triplette Vétérans	12 et 13 septembre	Cabriès (13)	Pas de dossier

En ce qui concerne le Triplette seniors masculin, il est de le séparer du Promotion. Un consensus semble exister pour le Triplette à 256 équipes et le Promotion à 128 qui pourrait être couplé avec le Triplette Féminin.

Décisions lors du prochain Comité Directeur de novembre

C. Divers :

Après chaque partie de poules ont été donnés les résultats à la table de marque pour un meilleur suivi, sur 2 championnats cette année. Cette règle sera appliquée sur tous les Championnats de France 2014.

RAPPELS :

- Les bons à tirer des programmes sont à envoyer à Xavier GRANDE et Bernadette TROUBAT, OBLIGATOIREMENT 3 SEMAINES AVANT le championnat (sous Word, Publisher pour pouvoir procéder aux corrections éventuelles PDF à proscrire). Une attention particulière doit être portée aux horaires. De plus, le budget prévisionnel doit obligatoirement être adressé au Trésorier.
- Les délégués doivent déposer leur licence à la table en même temps que les joueurs.
- Les repas des arbitres et délégués fédéraux doivent être réservés pour tous les repas du midi et du soir.
- Le protocole final de remise de récompenses doit être bien sécurisé par exemple en utilisant des barrières.
Insérer dans les remises, les coupes et trophées offerts par les collectivités locales et territoriales.
Responsable du protocole : Président du Jury
- Au moins 8 à 10 jeux doivent être éclairés et des cercles de jeu doivent être prévus en nombre suffisant par les organisateurs.

Le Comité de la Réunion s'étant mis à jour de tous les litiges, il sera réintégré pour les CDF dès 2014.

Un réaménagement du calendrier des Championnats de France a de nouveau été évoqué.

Cette modification aurait pour but essentiel de libérer des dates pendant les 6 premiers mois de l'année et d'organiser les Championnats Départementaux et Régionaux qualifiant les joueurs pour leur participation la même année aux Championnats de France. Une décision sera prise en novembre prochain.

Le Comité Directeur a félicité M. SCHMITT pour son travail sur le logiciel Gestion concours et son bilan des Championnats de France.

V. COUPE DE FRANCE DES CLUBS

Cette année 2633 clubs inscrits et 365 qualifiés au 1^{er} tour de zones.

Suite à la modification du calendrier communiquée en avril dernier, une demande de report de la date butoir du 29/09 a été formulée.

Le Comité Directeur a refusé cette demande.

Ceux qui n'auront pas transmis leurs résultats dans les délais impartis seront refusés l'an prochain.

La finale Nationale aura lieu à Rumilly du 20 au 22 mars 2014.

Suite à la demande de candidature afin d'accueillir les 1/16^{ème} et 1/8^{ème} de finales de zones dans un boulodrome couvert et chauffé, le Comité Directeur a validé les sites suivants :

Zone A : Brive et Bassens

Zone B : Compiègne et Orléans

Zone C : Dijon et Mont /S Vaudray

Zone D : en attente

Il est rappelé que le tirage au sort sera intégral.

Le Comité Directeur remercie tous les candidats et rappelle que toutes les demandes doivent passer par les Comités.

VI. RAPPORTS DES COMMISSIONS :

A. ARBITRAGE:

La prochaine réunion de la Commission Nationale d'Arbitrage aura lieu les 19 et 20 octobre prochains à Marseille.

MM. BUGÉAT et SCHMITT sont candidats à l'examen d'arbitre Européen qui aura lieu en octobre à Rome.

Les arbitres désignés pour officier lors du prochain Trophée des Villes sont MM. LABORIE (31), BUGÉAT (33) et BRANDAO (65).

B. NATIONAUX :

➤ **Bilan pour la période 1^{er} novembre 2012 au 8 septembre 2013**

- Rapports de délégués : 186 reçus sur 223. Une relance sera faite auprès des délégués et des Ligues pour les rapports manquants.
- Nombre de rapports établis manuellement : 38 sur 186 (dont 12 de la période précédant la mise en service du logiciel) : utilisation satisfaisante du CR informatisé EXCEL pour une première année
- Manque d'arbitre principal : 2
- Manque de délégué officiel : situation à faire suivant les rapports manquants
- Les dotations moyennes sont supérieures aux barèmes minimums fixés soit : Nationaux 4 759€ (règle 4 000 – 5 000) ; SUPRA / INTER : 10 003€ (règle 7 000 et plus) ; Féminins Triplette : 1 493€ (règle 1500) ; Féminin Doublette : 1 696€ (règle 1050) ; Vétérans : 2 648€ (règle 1 500) ; Triplette Mixte : 2 900€ (règle 1 500) ; Doublette Mixte : 1 993€ (règle 1 050) et JP : 6 672€ (règle 5 250)
- Cas spécial de non respect sur le déroulement : NICE Euro Pétanque : ¼ de finales en poules (1000€ / partie)
- Dotations non respectées : Inférieures au barème : 4 ; Supérieures au barème : 7
- Dotations finales supérieures aux 45% : 25 cas dont 4 de 63 à 73%
- Non paiement en sortie de poules : 1
- Non paiement des ¼ : 1
- Répartition des indemnités : 2 et 4 en Jeu Provençal
- Frais de participation : Inférieurs au barème : 4 et supérieurs au barème : 5
- Subsistent quelques problèmes de validation des affiches des nationaux par les CD et Ligues

➤ **Synthèse**

Utilisation du logiciel rapport de délégué EXCEL très satisfaisant pour l'année de son introduction

La plupart des non – respects proviennent du changement de réglementation.

Indemnités : la règle des 45% max est difficile à respecter quand le nombre d'équipes est inférieur à 200 et s'il y a beaucoup de cadrage au cumul : le cas du calcul des prix au cumul pose problème du respect de la limite à 45% pour cause de l'affectation de la somme manquante des exempts de cadrages qui ne sont pas indemnisés.

Manque 42 CR sur 128 évaluations qualitatives

Nationaux Féminins : meilleure participation en triplette (moyenne participation = 100) qu'en doublette (moyenne 83)

La participation moyenne en nombre d'équipes dans les Nationaux est stable depuis 10 ans et se répartit comme suit: Nationaux : 246 ; Supra : 279 ; Internationaux : 349 ; Vétérans : 110 ; JP : 163

➤ **Le Comité Directeur a décidé de ne pas donner le label National ou plus, aux concours suivants en 2014 :**

- Concours annulés par l'organisateur pour raison financière : les N° 48 TARASCON(09) et N°85 GRAULHET(81)
- Nombre d'équipes inférieur au barème (équipes présentes) : N° 15 CANNES : 75 (102 en 2012) ; N° 18 SARROLA (Corse) : 92, N° 28 AJACCIO (Corse) : 107 et l'an dernier 114 ; N°38 TARBES (65) : 119 (133 en 2012 et 143 en 2011) ; N° 42 YSEURE (03) : 132 (145 en 2012 et 124 en 2011) ; N° 44 CHEVAGNES (03) : 133 (103 et 112 en 2011) ; N° 60 LE CANNET (06) : 113 ; N° 62 THIVIERS (24) : 121 (116 en 2012 et 129 en 2011); N° 135 SEDAN : 35 et N° 141 COURNON : 39
- Formule jeunes non respectée - N° 169 et 170 de ROUEN a été fait en doublette et doit passer en tripléte

Il a été signalé le problème rencontré lors du National Mixte de MELUN qui a réuni 437 équipes sur 1 jour et qui finit à 02h du matin. Cette épreuve doit passer sur deux jours.

Pour les autres motifs, une lettre de rappel à tous les organisateurs sera envoyée pour leur signaler les dysfonctionnements rencontrés et leur rappeler la règle applicable.

Le Groupe de travail se réunira pour vérifier la conformité des inscriptions et relire le calendrier avant impression.

Le formulaire EXCEL sera mis à jour et informatisé (avec la Commission Informatique) et le rapport d'analyse qualitative simplifié.

L'inscription des nationaux : le formulaire a été revu et adapté pour 2014 (Date limite au 31/10/2013) avec une numérotation seulement numérique et plus alphabétique et un courriel obligatoire de l'organisateur pour permettre le contact direct et envoyer les noms des délégués et arbitres aux organisateurs.

Il est demandé aux Présidents de Ligues de nous fournir les coordonnées de leur « référent nationaux ».

Une **Formation / Sensibilisation** des membres du Comité Directeur, des Présidents de Ligues et Référents Ligues sera proposée au siège de la F.F.P.J.P. (facturation aux Ligues pour les Présidents et Référents par le biais du Centre de National de Formation) : une 1^{ère} session sera fixée au printemps, une seconde en automne.

La mise en place de l'organisation d'un Forum des organisateurs de nationaux a été évoquée.

La voie informatique pour la gestion des nationaux avec « Gestion concours » sera poursuivie.

➤ **Le Comité Directeur a décidé, pour application 2014 :**

➤ Création du **CLASSEMENT INDIVIDUEL des JOUEURS de la F.F.P.J.P. (C.I.J)**

Le Comité Directeur a validé la création de cette classification des joueurs (voir infra CATEGORISATION). Elle appartient à la F.F.P.J.P. qui est la seule à réaliser le classement des joueurs qui est le seul valable. Toutes les compétitions organisées à partir de classement de joueurs devront l'appliquer pour recevoir un agrément fédéral indispensable

➤ **Utilisation intégrale de Gestion Concours**

➤ Les concours appelés « Propagande » qui correspondaient à un historique de support médias seront, dès 2014, appelés « **Evènementiels** » pour coller à la réalité de ce qui se fait de nos jours. Sachant que ces concours doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Fédération, renouvelable chaque année. Le GT Nationaux va élaborer une définition du cadre de ces concours et un cahier des charges relatif.

- **Autorisation d'organisation d'un National Doublette à condition qu'il soit intégré à l'organisation d'un National Triplette** : dotation organisateur du concours national doublette : 2 500€ min
- **Création et dotation des Internationaux Féminins** : avec les mêmes conditions d'équipes étrangères que les Internationaux masculins. Triplette : 4 000€ et plus / Doublette : 3 000€ et plus

Des propositions de modifications des dotations ont été émises pour application en 2015

- Féminins pour être aligné sur les chiffres réels
Triplette : actuel 1 500€ ➔ 2 100€ et Doublette : actuel 1050€ ➔ 1 400€
- Mixte :
Triplette (participation moyenne = 172) : actuel 1 500€ ➔ 2 100€ (moyenne actuelle 2 900€)
Doublette (217 participation moyenne) : actuel 1050€ ➔ 1 400€ (moyenne actuelle 1 993)

➤ Autres sujets traités

- L'instauration d'un National « Promotion » est une demande du terrain qui mérite d'être bien étudiée car il faut attendre l'évolution de la catégorisation et les concours « Promotion » ne sont pas en application sur l'ensemble du territoire mais concentrés régionalement
Il pourrait constituer un fort danger de diminution de la participation dans les autres nationaux !
- Réorientation des nationaux / nouvelles compétitions : La FFPJP entend poursuivre l'étude de création d'un « grand chelem » soit par un projet en Equipes ou encore un projet en Individuel (Tête à Tête + Tir de Précision en 1 contre 1 avec résultats homologables)

C. SAISON SPORTIVE :

➤ Aménagement du calendrier et saison sportive (application possible en 2016) :

La proposition de modification du calendrier est faite dans le souci d'aérer les six premiers mois de la saison pour permettre ainsi aux CD et ligues de faire leurs éliminatoires ou qualifications jusqu'au 30 juin et donc d'avoir plus de souplesse dans les 6 premiers mois.

Un projet a été présenté par le GT (Groupe de Travail) au Comité Directeur avec soulagement du mois de juin et les commentaires suivants :

- Triplettes Vétérans : préférence pour le WE car on craint une dévalorisation du championnat en semaine. Non souhaité non plus de grouper avec le Doublette JP car qualités de surface non compatibles.
- Triplette Féminin (128) + Promotion (128) en même temps pour valoriser les 2 et donner un attrait supplémentaire aux organisateurs en devenant ainsi un championnat global à 256
- Jeunes : unanimité pour le conserver en août
- Coupe de France et CNC : pas de changement
- Tir de précision : s'il se fait, il devrait être groupé avec un autre Championnat.
- Vu les engagements déjà pris pour 2015, la mise en application d'un nouveau calendrier ne pourrait se faire qu'en 2016 ce qui laisse aussi du temps aux CD et Ligues de configurer leurs qualificatifs et nationaux.

L'étude du basculement de la saison sportive (01 octobre au 30 septembre) est en cours avec ses avantages et ses inconvénients qui ont été listés.

Le GT transmet les calendriers aux membres du Comité Directeur pour avis et poursuite de l'étude par le GT Saison Sportive. Une synthèse sera effectuée en novembre.

➤ Modes de qualification aux Championnats de France : date et principe

- Rappel : la demande d'uniformisation aux Ligues concernait les Triplettes
Date Triplette Seniors était convenue sur Ascension et/ ou Pentecôte ➔ à rediscuter par les Présidents de Ligues en fonction du réaménagement du calendrier
- Modes existants actuellement (réalité du terrain) pour tous les championnats : reste 3 chemins de qualifications aux CDF ➔ cette question est à trancher.
 - Chemin N° 1 = c'est la voie sportive soit : Championnat Départemental (qualifie pour France et Ligue) ➔ Ligue qualifie au France : recommandé
Inconvénients
 - Le champion et les qualifiés en CD ne jouent pas la ligue (titre de champion....)
 - Certains joueurs qualifiés refusent d'aller à la ligue pour laquelle ils viennent de se qualifier ➔ sanctions ???
 - Chemin N°2 : Qualificatifs CD ➔ Ligue et Championnat Départemental après la ligue
Inconvénient : les qualifications nécessitent des dates en plus....alors le principe d'alléger le calendrier fédéral devient inutile
Avantage : recettes supplémentaires pour certains CD et attribution du titre Champion de Ligue
 - Chemin N° 3 : Ligues « OPEN » : Il est rappelé qu'ils sont INTERDITS.

Qualificatifs pour l'année suivante : NON ni l'Individuel !! car problème des mutations et de la double participation aux qualifications pour 1 muté non qualifié

D. CNC :

➤ Forfaits :

Envisagés :

- CNC1 : clubs ayant fait part de difficultés financières pouvant influencer sur leur participation ; BURBURE (62) et RONCHIN (59)

Annoncés

- CNC2 – D - SPORT PETANQUE AIX LES BAINS (73)
- CNC3 – F - Pétanque JAUNAY-CLANAISE (86)
- CNC2-C – Pétanque de la Marquise VALENCE (26)

Certains : 3 / 112 ce qui paraît peu en % mais qui sont une gêne considérable pour les autres clubs de leurs groupes.

Si nous comprenons les difficultés des clubs dans le temps (coût, constitution des équipes, mutations, désaccords durant la saison etc....) il reste inadmissible de faire un forfait général après élaboration du calendrier pour les raisons suivantes :

- Chaque année les clubs du CNC signent sur l'honneur un formulaire de participation d'engagement (1^{ère} entrée en CNC3 ou maintien). Rappel que la non participation n'est pas sanctionnée !
 - La période octobre est bien instaurée et consacrée au CNC
 - La structure en 3 divisions et nombre de groupes / division est bien identifiée
 - Le nombre d'équipes / groupes et donc le nombre de déplacements est connu avant la signature du formulaire

- L'éloignement des sites de rencontres est facilement identifiable et variable pour cause de l'effet des montées / descentes et permet l'établissement aisé d'un budget prévisionnel club dans une fourchette min / max
- La constitution des groupes est donnée longtemps à l'avance (ne manque que le tirage au sort)
- L'indemnité d'aide fédérale aux clubs est connue
- En résumé nous ne saurions accepter la gêne considérable occasionnée (par ces forfaits) aux autres clubs qui jouent le jeu de cette magnifique compétition par équipes reconnue de tous les acteurs alors que l'ensemble des précautions ont été prises par la FFPJP !

Actions correctives possibles :

Le Comité de Pilotage CNC est en contact permanent avec ces clubs et procédera comme suit : Envoi d'un courrier aux clubs concernés par le forfait général confirmé pour leur permettre d'adapter l'horaire de leur déplacement

Le nombre de descente ne sera que d'une équipe pour les groupes où il y a 1 forfait général

Maintien ferme et sans exception des sanctions prévues pour les clubs ayant fait forfait général après élaboration du calendrier

Il est décidé de venir en aide aux clubs qui jouent le jeu depuis le début : par la remise en service du « fonds de ristourne » qui était prévu au budget 2013 puis enlevé pour l'élaboration du budget prévisionnel équilibré. Il sera pris sur l'exercice 2013 (30 000€) s'il le permet. Les clubs (16) de CNC1 et CNC 2 toujours présents en CNC pourront en bénéficier à titre exceptionnel et pour cette année.

Dès 2014 **l'amende pour forfait général après élaboration du calendrier sera portée à 1 000€** au lieu des 550€ actuels.

➤ Propositions à étudier pour application 2014

Porter l'indemnité fédérale / déplacement de 270€ à 300€ si possible au budget 2014 sinon 2015 et modifier la structure du CNC.

➤ CNC - 2014 : réponse favorable à la Ligue de Lorraine qui demande 1 équipe supplémentaire en CNC3 sur le nombre d'équipes à distribuer au prorata sur le motif que cette Ligue est présente depuis le début du CNC en 2009.

➤ Règlements – réponse aux questions posées

CNC : la Ligue Languedoc Roussillon instaure 2 groupes de 10 équipes en régionale

CNC-Féminin :

Rappel que l'application du tir de précision est obligatoire

Rappel qu'il est ouvert à toutes les catégories féminines

Les Ententes de Clubs ne seront plus admises au niveau CD à partir de 2015

CNC-Jeunes

Les Ententes de Clubs restent permises dans l'attente de l'évolution des effectifs

Admission en catégorie supérieure : oui un minime peut évoluer en cadet (c'est le règlement fédéral)

➤ Saisie des résultats de la phase championnat

Envoi des tableaux CAL-Résultats aux organisateurs par le Comité de Pilotage, adresse d'envoi des résultats : cnc@petanque.fr (saisie Laurent VAISSIERE), élaboration d'un programme standard informatique pour effectuer les classements : Didier SCHMITT.

➤ Préparation de la finale CNC de ST PIERRE LES ELBEUF (76) des 8, 9, 10 novembre 2013:

Le programme a été finalisé avec début le vendredi soir comme déjà convenu :

Accueil des équipes : 16 :00, Jet du but 17 : 00 TT puis Doublette et réception officielle 20 : 00 puis repas en commun

Table de marque : 2 Responsables / Table de marque soit 6 au total

Saisie des résultats sur Internet facilitée par la saisie brute sans les noms des joueurs et avec ajout de 2 membres de la Ligue Hte Normandie

Arbitres supplémentaires à charge Ligue Haute Normandie: 3

Contact responsable de l'organisation : Philippe POULARD Secrétaire Général de la Ligue

Restauration : les menus 17€ adultes et 10€ pour les jeunes en Salle des Fêtes de ST PIERRE LES ELBEUF (5 km AR du Boulodrome)

Les membres du Comité de Pilotage auront une tenue « haut de corps » uniforme (polo ERIMA)

Le Tirage au sort CNC sera par conséquent effectué à l'avance et affiché sur le site CNC

- **CNC – Jeunes**

Tirage au sort à l'avance puisque nous avons 5 équipes / groupe donc 1 exempt → le tirage tiendra compte des exempts avec motif éloignement

Date butoir d'inscription par les ligues: 21/10/2013

Pas de finale : le 1^{er} du groupe est champion

Convocation : samedi 13 :30 – Jet du but 14 :00 (1 tour le samedi et/ ou début du 2^{ème} tour) sauf exempts

- **Avant Budget Prévisionnel CNC 2014 :**

160 000€ (+ 30 000€ nécessaire au passage du CNC Féminin à 31 équipes) à voir en Commission de Finances

E. EQUIPEMENTS SPORTIFS :

Session CNDS d'Automne 2013

Seuls 2 des 5 dossiers en base gouvernementale SES (Subvention Equipements Sportifs) sont des projets de boulodromes couverts que la FFPJP a soutenus pour obtention d'une subvention CNDS ;

1. AUVERGNE - ESPALY-SAINT-MARCEL (43) - Communauté d'Agglomération du PUY-EN-VELAY : 32 pistes + 46 extérieurs + Tir à l'Arc ; Montant subventionnable : 1 944 176€ - sollicité CNDS 232 101€ soit 12%

2. Ligue Rhône Alpes – LA TALAUDIÈRE (42) : 16 pistes + 8 pistes Sport Boules ; Montant subventionnable : 2 925 838€ - sollicité CNDS 544 226€ soit 15%

NB : suivant nos dernières informations ce projet a été ajourné pour la prochaine session.

F. CATEGORISATION

Le dispositif mis en place en 2013 est reconduit pour l'année 2014 et quelques précisions ont été effectuées. **Une note explicative sera adressée à tous les Comités et Ligues.**

Les propositions du Groupe de Travail ont été formulées et adoptées afin que les modifications informatiques puissent être réalisées et que la nouvelle catégorisation soit en place en 2015.

Une grille de points a notamment été présentée suivant l'origine géographique des participants.

Pour information, 54 564 joueurs ont marqué des points en 2013.

- Création du **CLASSEMENT INDIVIDUEL des JOUEURS de la F.F.P.J.P. (C.I.J)**
Réalisé par l'intermédiaire de Geslico suivant les résultats de l'année sur tout le territoire.

- 1) **MASCULINS**: Championnats de France (Triplettes seniors, Doublettes seniors, Individuel et Mixte), tous les Nationaux, Supra, Internationaux et Propagandes Triplette inscrits au calendrier.
- 2) **FEMININES** : Championnats Individuel, Doublettes et Triplettes, Mixte et les Nationaux, Supra, Internationaux Doublettes et Triplettes inscrits au calendrier.
Egalement classement pour le Jeu Provençal. Triplettes, doublettes et nationaux inscrits au calendrier.
- 3) **GENERAL** : féminins, masculins et toutes catégories, de tous les points marqués.
- 4) **JEU PROVENCAL** : Championnats de France et nationaux inscrits au calendrier.

Les juniors seront inclus car ils peuvent jouer en seniors.

Toutes les compétitions organisées à partir de classement de joueurs devront l'appliquer pour recevoir un agrément fédéral indispensable

G. COMMUNICATION :

La plaquette fédérale destinée à la communication auprès des élus, des partenaires ou autres a été de nouveau précisée. Un rendez – vous a été effectué avec l'imprimeur afin de commencer la mise en page et préciser la présentation finale.

Validation lors du prochain Comité Directeur.

Les cahiers des charges des Championnats de France ainsi que du Congrès National ont été mis à jour. En outre, une nouvelle proposition de répartition des subventions sera étudiée prochainement notamment en tenant compte du nombre de joueurs.

Une réunion avec Quarterback a eu lieu. Le compte rendu des Masters Jeunes a été effectué. Ils seront reconduits en 2014 sans l'aide financière fédérale.

Les articles et interventions des prochaines Newsletters fédérales de fin d'année ont été discutés et adoptés.

Le Comité Directeur a validé la reconduction du Pétanque Tour 2014 qui aura 4 étapes. Une réunion de travail sera effectuée afin d'en préciser les moyens et objectifs. D'ores et déjà nous recherchons des villes pour l'accueillir.

Il est souhaité une plus grande implication des Comités et Ligues dans cet évènement de Promotion, financé par la F.F.P.J.P., à destination du public non licencié. Un délégué élu fédéral sera présent.

VII. D.T.N

1. Haut Niveau :

Les Jeux Mondiaux ont eu lieu à Cali du 29 au 31 juillet et ont vu la victoire des deux équipes de France : masculine (ROCHER et LACROIX) et féminine (D'ISIDORO et VIREBAYRE). Félicitations à ces deux équipes pour leur résultat et leur comportement irréprochable.

Comme tous les 4 ans, la Pétanque était également représentée aux Jeux Méditerranéens dont l'édition 2013 a été organisée en Turquie à Mersin du 20 au 30 juin dernier. Les deux équipes ont obtenu la médaille de bronze. Elles ont échoué en demi-finale.

L'équipe masculine était composée de deux des champions du Monde, Philippe SUCHAUD et Bruno LE BOURSICAUD.

L'équipe féminine était composée des deux championnes d'Europe Angélique PAPON et Anna MAILLARD.

Les Championnats d'Europe masculins se dérouleront à Rome du 10 au 13 octobre 2013. L'équipe de France sera composée de MM. MALBEC Kévin 75, ROCHER Dylan 83, FELTAIN Jean 34, et RADNIC Zvonko 42 /Coach : BIDEAU ALAIN

Les Championnats du Monde Féminin auront lieu à Montauban (82). Les deux équipes de France seront composées comme suit :

-Equipe A : MAILLARD Anna, LAPOUTGE Anaïs, GERMAIN Marie-Angèle, HERLEM Sandrine.

-Equipe B : PAPON Angélique, VIREBAYRE Marie-Christine, D'ISIDORO Ludivine, BANDIERA Audrey.

Trois jours de stages seront effectués en amont. Les joueuses seront reçues par le Préfet de région le mardi soir. Une conférence de presse sera programmée par la Préfecture.

Les Championnats du Monde espoirs auront lieu le 3^e week-end d'octobre à Düsseldorf.

L'équipe masculine sera composée de Dylan ROCHER, Florent COUTANSON, Williams DAUPHANT et Logan AMOURETTE encadrée par François GRANGE et Patrick DRUEL.

L'équipe féminine sera composée d'Audrey BANDIERA, Anna MAILLARD, Morgan BACON et Anaïs LAPOUTGE, encadrée par Jean-Philippe SORICOTTI et Jean-François GAS.

Les Championnats du Monde jeunes n'ont pas obtenu les résultats escomptés et ceci malgré des bons résultats dans les différents tournois, un bon stage en Ardèche et des niveaux de performance excellent à Millau. Les évolutions dans la méthodologie de préparation seront intensifiées.

2. Relations Ministérielles :

Il a été présenté la politique fédérale mise en place pour la prochaine olympiade ce qui permettra de définir les objectifs partagés ainsi que les indicateurs permettant d'évaluer le résultat des actions et donc la pertinence de la politique mise en place.

Un carnet de bord sera réalisé et présenté lors du Congrès afin que les organes déconcentrés de la fédération puissent renseigner ce document pour analyser la situation du monde fédéral.

A noter, une bonne nouvelle : une subvention supplémentaire de 41 295€ a été allouée par le Ministère pour les actions Internationales. Des formations auront donc lieu notamment en Asie et dans le cadre d'accords bilatéraux en cette fin de saison et lors de la prochaine saison sportive, ceci en parfaite collaboration avec la Fédération Internationale.

Parcours de l'Excellence Sportive (P.E.S.). La Fédération devra présenter le bilan des résultats sportifs de l'olympiade 2009-2012 avant d'exposer la stratégie de préparation des équipes de France à la nouvelle commission d'évaluation pour que la filière d'accès au Sport de Haut Niveau soit à nouveau validée.

La nouvelle liste des athlètes de Haut-niveau sera réexaminée prochainement et sera validée après les Championnats du Monde Féminins. Elle ne subira pas de transformations majeures si ce n'est quelques ajustements pour des joueurs ne désirant plus avoir ce statut.

3. Championnats de France Jeunes :

La Direction Technique Nationale a présenté lors du Conseil National un système de qualification mixte (Ligue et Département) permettant de coller à la réalité de chacune des Ligues.

Le dispositif proposé tient compte du quota d'équipes dédié à chaque Ligue défini lors de la réunion du Conseil des Ligues à Sassenage. Un document de synthèse sera envoyé aux Présidents de Ligues pour qu'ils choisissent le dispositif le plus adapté et ceci en collaboration avec leurs présidents départementaux et équipes techniques.

4. Formation :

Diplôme d'Etat Pétanque session 2012/ 2013 :

Les épreuves de rattrapage pour 8 candidats qui ont échoué auront lieu le mercredi 25 septembre après midi au boulodrome d'Istres.

Le jury plénier se réunira après ces épreuves pour valider définitivement cette session du diplôme d'Etat.

En ce qui concerne le BF2, la formation aura lieu du 27 au 29 septembre. L'examen aura lieu le **2 novembre** sur trois sites : Nîmes, Montauban et Reims

42 candidats au total sont inscrits et 3 formateurs seront présents sur chaque site.

Pour le BF1 pas de changements, directives déjà envoyées par courriel à chaque Ligue.
Date : 1^{er} week-end de février.

Rappel : Pour 2014, les diplômes, cartes et écussons pour les initiateurs seront remis moyennant le versement de 10 €.

En ce qui concerne les formations effectuées en France et Dom/Tom sous l'égide de la F.F.P.J.P., il a été rappelé que seules les formations diligentées par la F.F.P.J.P sont reconnues, la F.I.P.J.P ne délivrant pas de diplômes.

Enfin, l'ensemble des candidatures doivent transiter obligatoirement par les Comités et/ ou Ligues. A défaut de passage par les voies habituelles et réglementaires, les candidatures ne seront pas prises en compte.

L'embauche de M. ATZENI a été de nouveau évoquée. Il a été précisé sa rémunération nette. Nous attendons la décision de sa mise en disponibilité qui fera suite à une réunion de Commission Paritaire du 09 octobre prochain. Il signera alors un CDD et sa fiche de poste sera validée par le Comité Directeur.

VIII. DISCIPLINE

- ❖ Une demande de remise de peine a été formulée par M. CLAUDIO William. Le Comité Directeur a refusé cette demande.
- ❖ Courrier de M. Gérard Carpentier du (CD 93) : la délocalisation d'une commission de discipline en faveur du Val d'Oise a été décidée concernant le dossier de M. Edouard METZBOURIAN. Il semblerait que rien n'ait été fait. Dossier envoyé au Président du CD 95, M. Verger pour explications.
- ❖ Audit des comptes du CD 42.
Après l'étude approfondie effectuée par MM. READ et GRANDE il ressort des pièces présentées qu'il n'y a pas de preuves de détournements mais :
 - Des montants progressifs chaque année de dépenses non justifiées ;

- Volonté de présenter les comptes de manière erronée aux AG. Sommes imputées sur l'exercice suivant. Enregistré en solde de factures restant à payer supérieur à 30 000€ ;
- Dépenses provisionnées affectées en réserve sans passer par un autre compte ;
- Production de chèques en situation de découvert qui a entraîné de nombreux frais bancaires.

Le Trésorier fédéral sera présent lors de la prochaine AG du Comité afin d'expliquer cet audit aux Présidents de clubs.

Le Président et le Trésorier de l'époque respectivement MM. JAMET et BACHELARD, ne sont pas licenciés en 2013. Il sera fait application du code de sanctions qui prévoit le blocage de leur licence afin que lorsqu'ils en feront la demande, ils s'expliquent sur leurs agissements.

❖ Millau : La commission Fédérale a été saisie dans le cadre de la compétition doublette pour des menaces envers un arbitre international

❖ Travaux Intérêts Général (T.I.G) : l'application de ces T.I.G. sera présentée lors du prochain Comité Directeur pour application après le Congrès National. Ils concerneront uniquement les sanctions des catégories 2 et 3.

❖ Rappel : Seule la Commission Nationale est compétente pour autoriser ou non une demande de délocalisation.

IX. APPELS D'OFFRES :

❖ APPEL D'OFFRE ASSURANCES :

Les offres des deux compagnies ayant répondu à savoir ALLIANZ et MMA ont été présentées.

Au vu des garanties proposées, du montant des primes et du contrat de partenariat, le Comité Directeur a choisi à l'unanimité la compagnie MMA. Elle continue donc à assurer la F.F.P.J.P, ses Ligues, Comités et licenciés pendant les trois prochaines années.

Les Comités vont donc recevoir les documents relatifs à l'assurance :

- **1 Guide d'assurance de la FFPJP** par club, saison 2014 (résumé des garanties et imprimés de déclaration de sinistres) ;
- **1 Notice par joueur**, avec au recto le bordereau joint "DEMANDE LICENCE JOUEURS" et au verso l'option "AVANTAGE" qui doit lui être communiquée OBLIGATOIREMENT. (Art L. 321-4 Code du sport).

Le joueur doit être informé du coût, de la possibilité de souscrire des garanties supplémentaires (notice Avantage) et de la possibilité de refuser d'adhérer au contrat d'assurance couvrant les dommages corporels (voir attestation sur l'honneur).

Seule la signature du joueur effective nous permettra de rapporter la preuve qu'il en a bien eu connaissance.

❖ APPEL D'OFFRES MARKETING : le contrat avec la société Quarterback arrivant à son terme, un appel d'offre a été lancé pour le 30/09/2013. Les dossiers ont été envoyés à une vingtaine d'agences.

Décision en novembre par le Comité Directeur après étude des offres par un groupe de 8 élus dont la Commission Communication.

X. DIVERS

➤ Projet de revue :

Il est proposé à la Fédération d'acheter du contenu rédactionnel (pages). La F.I.P.J.P, certains Comité et Ligues ainsi que la société PROMO PETANQUE ont, semble-t-il, déjà donné leur accord. La participation ou non de la F.F.P.J.P. sera décidée lors de la réunion de novembre.

➤ Autorisation de compétitions :

• PETANQUE PROMOTION FRANCAISE :

Suite aux précédentes réunions notamment à l'entrevue réalisée à Sassenage, une demande d'autorisation a été formulée à la Fédération en ce qui concerne la finale du « circuit » prévu du 12 au 14 décembre prochain à Draguignan (83) .

Le Comité Directeur a décidé d'autoriser cette compétition sous réserve du respect des conditions préalables suivantes :

- Modification du nom et de l'objet de l'association
- Paiement d'une redevance comprenant le droit d'inscription et la fourniture d'arbitres et délégués.
- Acceptation du cahier des charges fourni par la F.F.P.J.P

Cette autorisation n'est donnée que pour l'année 2013 et devra faire l'objet d'une nouvelle demande pour 2014.

• SASSENAGE : Demande de nouvelle formule pour le Concours de SASSENAGE (Ligue Rhône-Alpes)

La formule proposée avec une 1^{ère} phase éliminatoire est en dehors des textes de la Fédération surtout l'aspect de la 2^{ème} phase comprenant des équipes invitées et en trop grand nombre.

Le Comité Directeur a bien compris la philosophie invoquée et refuse l'autorisation de cette compétition. Il est demandé en conséquence à SASSENAGE de revoir sa proposition.

XI. PROCHAINES REUNIONS

Comité Directeur : 16 et 17 novembre 2013

(La séance est levée à 19 heures 00)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

Le Président de la F.F.P.J.P.



Bernadette TROUBAT



Alain CANTARUTTI